

**CAPD du 29 septembre 2017**

**Les départs en stage MIN**

Sur 135 demandes, **60 ont reçus un avis favorable**. Parmi les 60, 25 ne nécessitent pas un remplacement.

Pour ces 60 collègues, il faudra maintenant attendre la CAPN pour savoir qui pourra partir **définitivement** en stage.

**Quels critères ?**

* Avoir obtenu l’avis favorable de son IEN
* Avoir une AGS (Ancienneté générale des services) > 3 ans
* Avoir demandé un stage prioritaire :

Stage 17NDGS60**3**

Stage 17NDGS60**5**

Stage 17NDGS60**6**

Stage 17NDGS60**15**

Stage 17NDGS60**27**

**Remarques :**

Le DSDEN a considéré que les demandes de formation en LSF (Langue des signes française) n’étaient pas prioritaires, sauf pour 2 collègues ayant une situation particulière.

Pour les stages considérés comme non prioritaires, seuls des enseignants spécialisés ont reçu un avis favorable.

Les psychologues ont été privilégiés sur plusieurs modules, en liaison avec l’augmentation cette année du nombre de postes de psychologues sur le département.

**Parmi les refus, il y a :**

* Les demandes pour un stage hors Ile-de-France alors qu’il en existe un en région parisienne ;
* Les demandes concernant des collègues ayant déjà eu un stage MIN il y a deux ans, ou en formation CAPEI, ou en validation de leur CAPA-SH 2016-2017

Les élus du SE-UNSA

Didier Delmond

Amaia Bernard Mugabure

